

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Pirene, Henri : "Une polémique historique en Allemagne", in *Revue Historique*, t. LXIV, 1897.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a12995_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

UNE

POLÉMIQUE HISTORIQUE

EN ALLEMAGNE.

« L'érudition, » dit M. Louis Havet dans la belle préface qu'il a mise en tête des œuvres de son frère, « est une science, au sens le plus rigoureux du mot, aussi science que la physique ou l'algèbre. Elle diffère des autres, — celles qu'on appelle improprement *les sciences*, avec l'article défini, — par l'objet, par l'application, mais non par la méthode. » Certains esprits douteront peut-être qu'il y ait identité absolue entre les procédés empiriques auxquels le diplomate a recours pour dater une charte et les calculs de l'astronome qui détermine les mouvements d'une planète. Mais, au fond, tout le monde demeurera d'accord, avec M. Havet, que la méthode employée par les érudits est une méthode scientifique et que la critique historique telle qu'elle est pratiquée de nos jours mérite pleinement le nom de science.

Cependant, la critique historique, ou, si l'on veut, *l'histoire-érudition*, n'est pas toute l'histoire. Elle n'existe pas pour elle-même. Elle n'a pour but que la découverte des faits. Et, ces faits, il ne lui appartient pas de les mettre en œuvre, d'établir entre eux des rapports de causalité, de reconstruire avec eux le passé dans sa réalité vivante. La critique fournit des matériaux à l'histoire proprement dite, à *l'histoire-récit*. Cette tâche accomplie, elle ne va pas au delà. Pour important, pour essentiel qu'il soit, son rôle, malgré tout, demeure subordonné. L'authenticité des textes établie, les sources critiquées, la chronologie des événements fixée, il reste encore à *faire* l'histoire.

Et c'est là une nécessité à laquelle il est impossible d'échapper. On aura beau se retrancher derrière des scrupules scientifiques, alléguer l'insuffisance de nos connaissances, la vanité, le caractère éphémère et provisoire de toute synthèse, proclamer qu'on ne peut et

qu'on ne doit pas aller au delà du simple inventaire des résultats fournis par l'érudition, malgré tout, la tendance invincible qui pousse l'homme à s'intéresser à son passé sera la plus forte, et, à côté des purs critiques et des purs antiquaires, il y aura toujours des historiens. Il y en a toujours eu d'ailleurs, et chacun sait que, si la critique est relativement récente, l'histoire, au contraire, est fort ancienne, presque aussi ancienne que la poésie. Comme celle-ci, en effet, elle répond à un besoin de notre nature. L'intérêt qu'elle excite n'est pas, comme celui *des sciences*, exclusivement intellectuel. La position de l'historien devant son sujet est très différente de celle de l'astronome, du physicien ou du chimiste devant le leur. Physicien, chimiste, astronome étudient des séries de phénomènes étrangers à la société; rien ne les trouble dans leurs recherches et, quelque passion qu'ils y mettent, leur regard reste toujours calme et froid. Le point de vue auquel ils se placent est déterminé par l'état même du développement de la science au moment où ils s'y placent : chacun part des résultats acquis par ses devanciers et les enrichit de nouvelles découvertes.

Combien il en est autrement de l'historien ! Au lieu de se trouver en dehors de la société, son sujet est la société elle-même. Il doit comprendre et raconter des événements dont les facteurs sont des hommes comme lui, des peuples comme celui auquel il appartient. Si impartial qu'il s'efforce d'être, si détaché qu'il se trouve des passions religieuses, politiques ou nationales de ses contemporains, qui ne voit pourtant que l'objectivité complète lui est interdite ? Quoi qu'il fasse, en effet, l'esprit public de son temps réagit sur lui. Si forte que soit son individualité, il ne peut échapper au milieu social qui l'entoure. Dans son œuvre s'exprime nécessairement son époque. Sa manière d'envisager le passé lui est imposée par son temps. Le point de vue auquel il se place n'est pas déterminé, comme dans *les sciences*, par l'état du développement des connaissances, mais par l'état de civilisation du public auquel il s'adresse et auquel il appartient lui-même. Aussi, tandis que le progrès des sciences est continu, l'histoire obéit à une sorte de loi de recommencement perpétuel¹. Chaque époque ne refait pas les mathématiques, la physique ou la chimie, mais chaque époque refait l'histoire, la transpose, en quelque sorte, dans un ton qui lui soit approprié. Une phase sociale déterminée ne suppose pas nécessairement tel degré de développement des sciences

1. Je ne parle naturellement pas ici de l'érudition, dont les progrès sont aussi continus que ceux des sciences.

exactes, mais elle suppose nécessairement telle espèce de conception historique. L'historien est dominé à son insu par les idées religieuses, philosophiques, politiques qui circulent autour de lui, et il serait facile de montrer par exemple que l'Histoire universelle de Bossuet, le Siècle de Louis XIV de Voltaire, les œuvres de Guizot, d'Augustin Thierry, de Macaulay, de Droysen ou de Ranke, ne sont que des produits spécifiques de certains états de civilisation ou de culture nationale. Bref, on peut dater une conception historique comme on date, en histoire de l'art, les écoles et les styles.

Quelque différents qu'ils soient les uns des autres, les écrivains que je viens de nommer se ressemblent pourtant en un point essentiel. Ce qui attire invinciblement leur attention, c'est l'histoire politique. Qu'ils racontent la chute des Empires, comme Bossuet, ou les conflits des partis, comme Macaulay, ou les combinaisons de la diplomatie, comme Ranke, tous mettent également au premier plan l'histoire de l'État, c'est-à-dire d'un phénomène relativement artificiel et qui est bien loin de résumer en lui toute l'activité sociale. On comprend facilement, du reste, qu'il en soit ainsi. L'État, en effet, s'il n'est pas le plus puissant des liens qui réunissent les hommes, en est certainement le plus apparent et, si l'on peut dire, le plus extérieur. Par là même qu'il n'est pas naturel et spontané, que son maintien exige des efforts constants, que sa fragilité même le fait passer par des transformations perpétuelles, il sollicite nécessairement tout d'abord le regard de l'observateur. De plus, les idées philosophiques régnantes pendant la première moitié de ce siècle rendent compte très naturellement de la faveur exclusive dont jouit l'histoire politique. Elles portèrent les historiens à expliquer les événements par l'action des grands hommes et à ne considérer l'histoire que comme l'œuvre des forces morales ou intellectuelles.

Grâce au prestige de maîtres illustres, l'histoire politique a conservé jusque dans les dernières années, et conserve même encore en grande partie, une situation prépondérante. Cependant, depuis assez longtemps déjà, elle ne règne plus sans partage. Il n'est plus possible, en présence des résultats acquis par les sciences sociales, de réduire l'histoire à n'être que l'histoire de l'État et de ne pas y faire place, à côté des facteurs individuels et conscients, aux facteurs collectifs et inconscients¹. Des idées nouvelles s'emparèrent peu à peu des esprits. Des sociologues cherchèrent, sans y parvenir, à faire de l'histoire une

1. K. Breysig, *Ueber Entwicklungsgeschichte*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, Monatsblätter*, sept.-nov. 1896, p. 167.

science exacte, tandis que d'autres prétendirent, au contraire, lui enlever le nom de science et ne lui reconnurent qu'une valeur artistique. De leur côté, bon nombre d'historiens tentèrent de créer, sous le nom d'histoire de la civilisation, un tableau d'ensemble de l'activité sociale. L'intérêt de plus en plus vif qu'excitaient partout les problèmes sociaux et les questions économiques contribua, de son côté, à soutenir les efforts et à augmenter la confiance des novateurs, et ainsi, sous l'impulsion du développement scientifique et de l'esprit public, l'histoire entreprit une fois de plus de se transformer.

Une brochure, publiée en 1888 par le professeur Dietrich Schæfer, est un indice très clair de ce nouvel état de choses. Sous le titre *Das eigentliche Arbeitsgebiet der Geschichte*, M. Schæfer voulut défendre, contre l'invasion dont elles étaient menacées, les positions de l'école politique. Il prétendit montrer que l'histoire ne peut pas être que l'histoire de l'État, qu'elle doit étudier avant tout l'action des individus et qu'elle reconnaît dans les forces morales son moteur principal et essentiel. Il n'accordait à la psychologie des peuples, à l'histoire du droit, à l'histoire économique, que le rang de sciences auxiliaires distinctes de l'histoire proprement dite. Le plaidoyer de M. Schæfer fit grand bruit. M. Eberhard Gothein lui répondit et, dans un travail très remarquable¹, soutint que l'histoire politique ne forme qu'un chapitre et l'histoire de la civilisation qu'une manifestation spéciale de l'activité humaine, et que la tâche de l'historien consiste à démêler, sous la complexité des faits sociaux, les idées qu'ils expriment.

C'est vers la même époque que commença de paraître la *Deutsche Geschichte* de M. K. Lamprecht. De 1894 à 1895, six volumes se succédèrent, menant l'histoire d'Allemagne jusqu'à la fin du xv^e siècle. Dès 1896, une seconde édition attesta la faveur que l'ouvrage avait rencontrée dans le public². Cette faveur est caractéristique, car le livre de M. Lamprecht affichait franchement des tendances toutes nouvelles. L'auteur rompt décidément avec l'école de Ranke. Il conçoit l'histoire d'Allemagne comme l'œuvre collective de la nation allemande, comme le produit d'une évolution d'états socio-psychiques s'engendrant les uns les autres et auxquels se ramène la diversité infinie des événements politiques, des faits économiques, des courants religieux, des mouvements artistiques, scientifiques et littéraires de chaque époque.

Une conception si diamétralement opposée à celle qui avait dominé

1. *Die Aufgaben der Kulturgeschichte*. Leipzig, 1889.

2. Voir plus loin un compte-rendu détaillé de l'ouvrage de M. Lamprecht.

jusque-là ne pouvait passer sans protestations. Les disciples de Ranke, les *Jungrankianer*, pour employer l'expression par laquelle ils se désignent eux-mêmes, l'attaquèrent résolument. Une polémique s'engagea, d'ailleurs assez confuse et à laquelle il semble que des considérations personnelles n'aient pas toujours été étrangères¹. Jusqu'ici, l'offensive s'en est tenue à la critique. Elle a entrepris de ruiner les idées de l'adversaire, elle n'a pas formulé les règles d'une méthode destinée à remplacer la sienne. De son côté, M. Lamprecht a cherché à justifier le bien-fondé de ses principes. Ses brochures, intitulées *Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft* et *Was ist Kulturgeschichte?*² (1896), traitent des plus hautes questions qui puissent intéresser un historien. Écrites par un penseur dont ses contradicteurs les plus passionnés reconnaissent unanimement la haute valeur, par un homme qui a fait ses preuves comme érudit et à qui on ne peut reprocher de parler de l'histoire sans l'avoir pratiquée, elles méritent à coup sûr d'être connues en dehors de l'Allemagne.

On peut aisément caractériser la méthode de M. Lamprecht. Elle consiste à considérer l'histoire du point de vue des sciences sociales. Dès lors, au lieu de mettre l'individu au premier plan et de voir dans l'État l'objet essentiel des recherches historiques, on s'attachera avant tout à expliquer le développement national d'un peuple par les facteurs naturels et collectifs dont il est le résultat. La psychologie des peuples et la sociologie montrent que le développement social est conditionné, non seulement par le climat, le sol, la faune, la flore, etc., mais aussi par un certain nombre « de manières d'agir, de penser et de sentir extérieures à l'individu et s'imposant à lui. » L'action

1. F. Rachfahl, *Deutsche Geschichte vom wirtschaftlichen Standpunkt* (*Preussische Jahrbücher*, janvier 1896). — M. Lenz, *Lamprecht's Deutsche Geschichte* (*Historische Zeitschrift*, XLI). — H. Finke, *Die kirchenpolitischen und kirchlichen Verhältnisse zu Ende des Mittelalters nach der Darstellung K. Lamprechts* (*Römische Quartalschrift*, IV, suppl.) et *Genetische und klerikale Geschichtsauffassung*. Münster, 1897. — O. Hintze, *Ueber individualistische und kollektivistische Geschichtsauffassung* (*Historische Zeitschrift*, XLII).

2. Tirage à part de la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1896. — Il faut ajouter à ces deux travaux quelques courts articles publiés par M. Lamprecht dans la revue *Die Zukunft : Das Arbeitsgebiet geschichtlicher Forschung* (n° du 27 au 4 avril 1896); *Die geschichtswissenschaftlichen Probleme der Gegenwart* (n° du 7 au 14 nov. 1896); *Eine Wendung im geschichtswissenschaftlichen Streit* (n° du 14 au 2 janvier 1897). — Les idées exposées par M. K. Breysig, dans son article *Ueber Entwicklungsgeschichte*, se rapprochent beaucoup de celles de M. Lamprecht.

des premiers est constante, celle des secondes est variable. Les États socio-psychiques sont vivants. Le milieu social dans lequel les individus sont plongés n'agit pas seulement sur eux par le dehors ; il ne constitue pas un ensemble de conditions passives, il vit dans les individus, il se réalise dans chacun d'eux. Dans l'ordre économique comme dans l'ordre spirituel, l'individu n'est isolé que par abstraction. Il reçoit du groupe social auquel il appartient sa manière d'agir et sa façon de penser. La société est l'élément universel et primitif, l'individu le phénomène contingent et passager. Bref, pour parler comme Lazarus, l'esprit est l'œuvre commune de la société.

C'est dans la nation que réside l'esprit collectif ou *objectif* qui se manifeste dans chacun de nous. C'est donc de l'étude de la nation qu'il importe de partir. On ne considérera pas les sociétés comme une simple juxtaposition d'hommes, mais comme des êtres doués d'une vie spirituelle propre. De même que les histoires particulières ne seront plus des histoires d'États, mais des histoires de nations ; de même aussi l'histoire universelle ne sera plus l'histoire générale de l'humanité, mais l'histoire des actions réciproques que les nations exercent les unes sur les autres.

Est-ce à dire que l'historien n'aura plus à tenir compte des personnalités ? Non, sans doute, et c'est par là que son rôle diffère de celui du sociologue, préoccupé seulement de l'étude des faits sociaux. Il est trop évident qu'à côté de la psychologie des peuples, la psychologie individuelle conserve ses droits et que ce serait faire violence à l'histoire que de la réduire à n'être tout entière que le récit de l'œuvre collective et anonyme des nations. Certains individus dépassent toujours le niveau commun de leur époque, s'élèvent au-dessus de l'esprit public, sont actifs et créateurs. Du reste, même sur ces génies créateurs, on reconnaît l'influence de l'esprit collectif. « Une haute individualité est une synthèse d'idées universelles. Et, si elle s'impose et fournit comme un modèle idéal à la conscience nationale, c'est qu'elle répond aux secrètes aspirations de cette conscience et donne un corps à ses rêves. Si difficile qu'il soit de lui rendre avec précision ce qui lui appartient, l'esprit public vit assurément dans ce qu'il a de plus individuel, dans l'acte de génie¹. » Il faut reconnaître, d'ailleurs, que l'homme de génie restera toujours en partie inexplicable. Il n'est saisissable que par un effort d'aperception. En ce qu'il a de singulier, il ne relève pas de la science : il représente dans l'histoire l'élément irréductible et inconnaissable.

Telles sont, brièvement exposées et ramenées à leurs principes essentiels, les idées directrices de la méthode de M. Lamprecht. On voit qu'elles correspondent exactement au degré actuel du développement des sciences sociales. Le problème qui se pose, c'est de trouver dans l'histoire même son explication, de découvrir empiriquement les causes immanentes qui en déterminent l'évolution. La psychologie des peuples et la sociologie peuvent seules nous aider à résoudre ce problème : elles sont pour l'histoire ce que les mathématiques, par exemple, sont pour la physique.

Sans doute, la différence est grande entre l'historien et le physicien. Les mathématiques fournissent à celui-ci un instrument d'une rigueur absolue ; les sciences sociales, au contraire, encore dans l'enfance et dans le devenir, ne mettent à la disposition de celui-là que des probabilités et des hypothèses. Qu'importe, d'ailleurs, s'il est vrai que l'hypothèse est la condition essentielle de tout progrès scientifique et si, du point de vue nouveau auquel on se place, on voit surgir une foule de questions, s'ouvrir des horizons inconnus et se rajeunir enfin ce sujet inépuisable de l'histoire ?

Un danger, il est vrai, doit être évité. En rapprochant l'histoire des sciences sociales, il importe de se garder de la confondre avec elles, de la noyer dans la sociologie et d'arriver ainsi à reconstituer une sorte de philosophie de l'histoire aussi vague qu'arbitraire. Ce danger, pourtant, ne semble guère à craindre. L'érudition et la critique ont acquis de nos jours un développement trop robuste et trop général pour qu'on puisse croire qu'elles cessent de veiller à l'intégrité du domaine confié à leur garde. C'est à elle, en définitive, qu'il appartient de contrôler les résultats de l'histoire-récit et de détruire les synthèses échafaudées sur des bases insuffisantes et avec des matériaux trop fragiles. Ainsi, les deux branches de l'activité historique se prêteront mutuellement leur concours : l'une par ses hypothèses et ses généralisations orientant les recherches sur des terrains nouveaux ; l'autre mettant en œuvre ces terrains et par l'étude patiente des faits confirmant ou infirmant les résultats entrevus. La première restera malgré tout l'œuvre de l'imagination scientifique, la seconde sera l'instrument de contrôle et de vérification. Laquelle est la plus essentielle ? On ne sait. Sans l'hypothèse et la synthèse, l'histoire reste un passe-temps d'antiquaires ; sans la critique et l'érudition, elle perd pied dans le domaine de la fantaisie.

On peut donc attendre, des idées nouvelles qui tentent aujourd'hui de s'introduire dans l'histoire, des résultats nombreux et féconds. Y a-t-il, du reste, entre ces idées et la conception courante une diffé-

rence aussi radicale que la polémique actuellement engagée en Allemagne pourrait le faire croire? Je ne le pense pas. A y regarder de près, on s'aperçoit que le débat roule avant tout sur la question de déterminer la part qui revient à l'action individuelle dans le développement historique. M. Lamprecht ne nie pas cette action, il prétend seulement en réduire le rôle. Au lieu de faire servir les événements collectifs à expliquer l'individualité, il cherche au contraire à ramener celle-ci à la collectivité. M. Monod exprimait naguère ici même des tendances analogues : « On est trop habitué en histoire, disait-il¹, à s'attacher surtout aux manifestations brillantes, retentissantes et éphémères de l'activité humaine, grands événements ou grands hommes, au lieu d'insister sur les grands et lents mouvements des institutions, des conditions économiques et sociales, qui sont la partie vraiment intéressante et permanente de l'évolution humaine, celle qui peut être analysée avec quelque certitude et dans une certaine mesure ramenée à des lois. Les événements et les personnages vraiment importants le sont surtout comme des signes et des symboles des divers moments de cette évolution ; mais la plupart des *faits* dits *historiques* ne sont à la véritable histoire humaine que ce que sont au mouvement profond et constant des marées les vagues qui s'élèvent à la surface de la mer, se colorent un instant de tous les feux de la lumière, puis se brisent sur la grève sans rien laisser d'elles-mêmes. »

Cette rencontre d'un savant français et d'un savant allemand est significative. Elle prouve, ce semble, que l'orientation historique nouvelle a pour elle l'avenir.

H. PIRENNE.

1. *Revue historique*, juillet-août 1896, p. 325.

(Extrait de la *Revue historique*, tome LXIV, 1897.)

Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.